

## Règlement du concours

1. Le concours sera actif du jeudi 24 septembre 2020 à 00h01 et se terminera le 4 octobre 2020 à 23h59.

2. Pour que la participation soit éligible, le joueur devra se connecter à son compte Goldenpalace.be. Une fois que le joueur commence le tournoi dans le jeu "Respin Circus – Elk Studios", celui-ci sera inscrit au concours lié à ce tournoi. Dès que les joueurs sont inscrits, les points les plus hauts compteront dans ce tournoi pour la période du tournoi entier, ceci pour le top 20 du classement, pour la période mentionnée sous point 1.

Une fois les joueurs inscrits, seuls les points les plus élevés atteints seront comptabilisés dans le tableau des scores du tournoi.

3. Les joueurs devront jouer à la version « tournoi » disponible sur le jeu "Respin Circus – Elk Studios" afin de participer au classement. Le score sera figé après le 25<sup>ème</sup> spins, après cela le score retombera à zéro. Seul votre meilleur score sera comptabilisé. Participation pour une mise minimale de 0,20 €.

4. La cagnotte de 4 000 € sera divisée entre les joueurs qui atteindront les 20 premiers du classement. Ceux-ci devront réaliser les objectifs décrits aux points 2 et 3 dans le délai décrit au point 1. Les prix :

1ère place : un Golden package d'une valeur de 1 500 euros

- Déjeuner (pour une valeur max de € 100) et dîner (pour une valeur max de € 150) au restaurant « Mon Cousin Belge »
- Une nuit en B&B + petit déjeuner
- Visite de l'aquarium Nausicaá avec visite des coulisses
- Visite de la cathédrale avec visite guidée de la crypte
- 850 € en espèces au Golden Palace Casino de Boulogne-sur-Mer (FR)
- Paquet surprise

2ème place : le Silver Package d'une valeur de 1 000 euros

- Déjeuner (pour une valeur max de € 100) et dîner (pour une valeur max de € 150) au restaurant « Mon Cousin Belge »
- Une nuit en B&B + petit déjeuner
- Visite de l'aquarium Nausicaá avec visite des coulisses
- Visite de la cathédrale avec visite guidée de la crypte
- 350 € en espèces au Golden Palace Casino de Boulogne-sur-Mer (FR)
- Paquet surprise

3ème place : Bronze package d'une valeur de 500 euros

- Déjeuner (max € 100) et dîner (max € 100) au restaurant « Mon Cousin Belge »
- Une nuit en B&B + petit déjeuner
- Visite de l'aquarium Nausicaá
- Visite de la cathédrale et de la crypte
- 75 € en espèces au Golden Palace Casino de Boulogne-sur-Mer (FR)
- Paquet surprise

4ème place : 300 € + forfait bière- surprise

5e place : 200 € + forfait bière- surprise

6e place : 100 € + forfait bière- surprise

7e place : 50 € + forfait bière- surprise

8e place : 25 € + forfait bière- surprise

9e place : 25 € + forfait bière- surprise

10e à 20e place : Paquet surprise

5. Tous les prix sont sujets à d'éventuelles modifications.

6. Les prix en espèces qui font partie du "Golden package", du "Silver package" et du "Bronze package" ne peuvent être obtenus qu'au Golden Palace Casino Boulogne-sur-Mer (FR). Ces prix en espèces sont soumis aux conditions suivantes : un joueur doit miser la totalité du montant gagné au moins une fois sur les jeux proposés au Golden Palace Casino Boulogne-sur-Mer (FR).

7. Les prix "Golden package", "Silver package" et "Bronze package" mentionnés au point 4 peuvent être utilisés jusqu'au 31 décembre 2021 inclus.

8. Les frais de transport ou les indemnités de déplacement ne sont pas inclus dans le forfait mentionné au point 4.

9. Lorsqu'un joueur quitte le tournoi, il ne pourra pas y revenir et ne sera pas inclus dans le classement.

10. Les gagnants de ce tournoi seront informés au plus tard le 16 octobre 2020.

11. Les prix (de la 4e place à la 9e place) seront versés en argent liquide au plus tard le 9 octobre. L'argent liquide peut être immédiatement utilisé pour jouer.

12. Les paquets surprises seront envoyés à tous les gagnants au plus tard le 16 octobre. Les données saisies dans la base de données seront utilisées comme coordonnées du joueur.

13. En participant à cette action, les joueurs acceptent de recevoir des messages promotionnels et informatifs concernant ladite action. Cette autorisation ne s'applique qu'aux communications concernant cette action et n'affecte pas les autres préférences du joueur en matière de bulletin d'information.

14. Les règles liées aux bonus de goldenpalace.be et les conditions générales d'utilisation s'appliquent à cette action.

15. En participant à cette action, les joueurs acceptent les conditions de cette action.

16. En cas de litige concernant cette action, seuls les tribunaux francophones de Bruxelles sont habilités à statuer, que la procédure judiciaire ait été engagée par goldenpalace.be ou par une autre partie.

17. Goldenpalace.be se réserve le droit de modifier à sa seule discrétion toute partie de cette action ou cette action dans son intégralité.